

Décision portant délégation de signature du Président de l'université

VOLET RECHERCHE

Version avril 25

Sommaire

Section I. Les directeurs, co-directeurs et directeurs adjoints d'unité de recherche	4
Article 1	4
Article 2	4
Section II. Les responsables d'équipes internes aux unités de recherche, responsables d'entités de recherche, responsables des antennes financières et gestionnaires.....	7
Article 3	7
Section III. Service général.....	8
Article 4	8
IV. Centres d'Études et de Recherche	8
Article 5	8
Article 6	9
V. Centres d'Expertise et de Transfert Universitaire, Propriété Intellectuelle et Relations Entreprises	9
Article 7	9
VI. Plateformes	9
Article 8	9
VII. Fédérations	10
Article 9	10
VIII. Presses Universitaires François Rabelais	10
Article 10	10
IX. IUF.....	11
Article 11	11
X. C-VALO	11
Article 12	11
Article 13	11
XI. Autres entités de recherche.....	12
Article 14	12
<i>XI.1. Comité d'éthique et expérimentation animale.....</i>	12
<i>XI.2. Fédération CaSciModOT</i>	12
<i>XI.3. LabEx MAbimprove</i>	12
<i>XI.4. Pôle universitaire d'innovation</i>	12
Section IV. Conditions d'application et d'exécution de la délégation	13
Article 15 Subdélégation	13
Article 16 Durée	13
Article 17 Modifications.....	13
Article 18 Exécution	13
Section V. Révisions	14
Article 19	14



Article 20	15
Article 21	16
Article 22	17
Article 23	18



Réf. : DAJP/n°2024-466

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-2, L. 713-1, L. 713-3 et L. 713-9, R. 719-79 et R. 719-80 ;

Vu le code de la recherche, notamment son article L. 313-1 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

Vu la délibération n°2021-78 modifiée du Conseil d'administration du 27 septembre 2021 approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration au Président de l'université ;

Vu la délibération n°2024-124 du Conseil d'administration du 29 novembre 2024 portant élection de M. Philippe Roingeard en qualité de Président de l'université de Tours ;

Vu le guide des achats et des procédures marchés en vigueur ;

DÉCIDE

Section I. Les directeurs, co-directeurs et directeurs adjoints d'unité de recherche

Article 1

Délégation permanente de signature est donnée aux directeurs, aux co-directeurs et, en cas d'absence ou d'empêchement, aux directeurs adjoints d'unités de recherche, nommément désignés dans le tableau mentionné à l'Article 2, à l'effet de signer, au nom du président de l'Université de Tours, à défaut de délégation de signature concurrente et dans la limite de leurs attributions, les pièces dans les matières et conditions suivantes :

1. Actes relatifs à la gestion des personnels, à l'organisation et à la gestion administrative de l'unité de recherche et à la gestion des stages entrants :

- Les autorisations d'absence de déplacement des agents de l'unité missionnés pour un déplacement recherche, en conformité avec la procédure mission de l'Université ;
- Les autorisations de congés annuels ordinaires ou d'absence des personnels BIATSS hiérarchiquement rattachés à l'unité ;
- Les notes, lettres ou courriers ayant un caractère non décisoire ;
- Les conventions individuelles liées aux séquences d'observation, réalisées au sein de l'unité, prévues dans le cadre des enseignements des élèves du second degré ;
- Les conventions de stages d'étudiants entrants réalisées dans l'unité ;
- Les évaluations de stage.

2. Actes à caractère financier :

- Les actes relatifs à l'engagement juridique (devis, bons de commande et ordres de mission SIFAC), la certification du service fait, l'émission des titres de recettes ainsi que l'ordonnancement des dépenses d'un montant maximum de 25 000 euros HT pour les dépenses hors acte d'engagement signé et quel qu'en soit le montant pour les dépenses sur acte d'engagement signé ;
- Les certificats et attestations à caractère reconnaissant (confirmatif).

Article 2

Les directeurs, co-directeurs et directeurs adjoints nommément désignés bénéficiant de la délégation de signature mentionnée à l'Article 1 sont les suivants :

Unité de recherche			Prénom	Nom	Centre financier
Nom de l'unité	Type d'unité	Abréviation			
Membrane Signaling and Inflammation in reperfusion injuries	UMR INSERM	ISCHEMIA	Sébastien Philippe	ROGER GATAULT (adjoint)	R4ME X4ME
Institut Denis Poisson	UMR CNRS	IDP	Cédric Pascal Laurent	LECOUVEY BASEILHAC (adjoint physique théorique) MAZET (adjoint mathématiques)	R4SE X4SE
Imaging, Brain & Neuropsychiatry	UMR INSERM	iBraIn	Catherine Frédéric Jean-Michel Marianne	BELZUNG LAUMONNIER (adjoint) ESCOFFRE (adjoint) LATINUS (adjointe)	R4MA X4MA
Biologie des Oiseaux et Aviculture	UMR INRAE	BOA	Isabelle Cécile	GUILLOUET BERRI	R4SA X4SA
Interactions, Transferts, Ruptures artistiques et culturelles	UR	InTRu	Laurent	GERBIER	R4AD X4AD
Laboratoire d'Informatique Fondamentale et Appliquée de Tours	UR	LIFAT	Hubert	CARDOT	R4EC X4EC
Centre de Biophysique moléculaire – Nanomédicaments et nanosondes	UPR CNRS	CBM-NMNS	Igor	CHOURPA	R4PC X4PC
VAL de LOire REcherche en Management	UR	VALLOREM	Annabelle	HULIN	R4DB X4DB
Pratiques et Ressources de l'Information et des Médiations	UR	PRIM	David	DOUYERE	R4TA X4TA
Laboratoire Ligérien de Linguistique	UMR CNRS	LLL	Sylvester	OSU	R4LF X4LF
Interactions Culturelles et Discursives	UR	ICD	Tri	TRAN	R4LA X4LA
methodS in Patient-centered outcomes	UMR INSERM	SPHERE	Bruno	GIRAUDEAU	R4MK X4MK

Unité de recherche			Prénom	Nom	Centre financier
Nom de l'unité	Type d'unité	Abréviation			
and Health ResEarch					
Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte	UMR CNRS	IRBI	David Simon	GIRON DUPONT (adjoint)	R4SD X4SD
Géo-hydrosystèmes continentaux	UR	GEHCO	Mohammed	BOUSSAFIR	R4SF X4SF
Synthèse et Isolement de Molécules BioActives	UR	SIMBA	Jérôme	THIBONNET	R4PS X4PS
Physiologie de la Reproduction et des Comportements	UMR CNRS INRAE	PRC	Isabelle Matthieu	GUILLOUET KELLER	R4SB X4SB
Biomolécules et Biotechnologies Végétales	UR	BBV	Nathalie	GUIVARC'H	R4PB X4PB
DYNAMiques et enjeux de la DIVersité linguistique et culturelle	UR	DYNADIV	Isabelle	PIEROZAK	R4LD X4LD
Groupe de Recherche en Electronique, Matériaux, Acoustique et Nanotechnologies	UMR CNRS	GREMAN	Franck Jérôme Guylaine	LEVASSORT BILLOUE (adjoint) POULIN- VITTRANT (adjointe)	R4ZG X4ZG
Centre Tourangeau d'Histoire et étude des Sources	UR	CeTHiS	Natacha Stéphanie	LUBTCHANSKY SAUGET	R4AA X4AA
Laboratoire de Mécanique Gabriel Lamé	UR	LaMé	Stéphane	MEO	R4EB X4EB
Laboratoire d'Economie d'Orléans	UR	LEO	Catherine	BROS	R4DL X4DL
Institut de Recherches Juridiques Interdisciplinaires	UR	IRJI	Corinne Nicolas	MANSON (co- directrice) CAYROL (co- directeur)	R4DI X4DI
Psychologie des Ages de la Vie et Adaptation	UR	PAVeA	Célia	MAINTENANT	R4AE X4AE
Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance	UMR CNRS	CESR	Solveig Philippe	SERRE CANGUILHEM (adjoint)	R4CA X4CA
Morphogénèse et Antigénicité du VIH et des Virus des	UMR INSERM	MAVIVHe	Fabrizio	MAMMANO	R4MD X4MD

Unité de recherche			Prénom	Nom	Centre financier
Nom de l'unité	Type d'unité	Abréviation			
Hépatites et émergents					
Education Ethique Santé	UR	EES	Hervé Frédéric	BRETON (co-directeur) DENIS (co-directeur)	R4MH X4MH
Cités, TERRitoires, Environnement et Sociétés	UMR CNRS	CITERES	Samuel Philippe	LETURCQ HUSI (adjoint)	R4DD X4DD
Centre d'Etudes des Pathologies Respiratoires	UMR INSERM	CEPR	Mustapha Fabrice	SI-TAHAR GOUILLEUX (adjoint)	R4MS X4MS
Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage	UMR CNRS	CeRCA	Badiaa	BOUAZZAOUI	R4AC X4AC
Physico-Chimie des Matériaux et des Electrolytes pour l'Energie	UR	PCM2E	François	TRAN-VAN	R4SJ X4SJ
Niche, Nutrition, Cancer Oxydatif	UMR INSERM	N2Cox	Christophe Olivier	VANDIER HERAULT	R4MB X4MB
Infectiologie et Santé Publique	UMR INRAE	ISP	Nathalie Isabelle Philippe Antoine	WINTER DIMIER- POISSON LANOTTE TOUZE	R4PA X4PA
Qualité de vie et Psychologie au Travail	UR	QualiPsy	Evelyne Robert	FOUQUEREAU COURTOIS (adjoint)	R4AG X4AG

Section II. Les responsables d'équipes internes aux unités de recherche, responsables d'entités de recherche, responsables des antennes financières et gestionnaires

Article 3

Délégation permanente de signature est donnée aux responsables d'équipes internes aux unités de recherche, aux responsables d'entités de recherche et aux gestionnaires désignés dans le tableau figurant ci-dessous, à l'effet de signer, au nom du président de l'Université de Tours, à défaut de délégation de signature concurrente et dans la limite de leurs attributions, les pièces relatives à la certification du service fait pour les centres financiers les concernant :

Unité de recherche			Prénom	Nom	Centre financier
Centre Tourangeau d'Histoire et étude des Sources	UR	CeTHiS	Camille	PRIEUX	R4AA
CETU ELMIS	ELMIS		Philippe Nina	JUGE RICHARD	R4VB

Unité de recherche		Prénom	Nom	Centre financier
CETU ETICS	ETICS	Christèle	ASSEGOND	R4VC
CETU INNOPHYT	INNOPHYT	Ingrid	ARNAULT	R4VD
CETU ILIAD 3	ILIAD 3	Barthélémy	SERRES	R4VE
LABEX MABIMPROVE	MABIMPROVE	Hervé Marc	WATIER BONNEMAISON	R4ZE

Section III. Service général

Article 4

Délégation permanente de signature est donnée à Marie PERAULT, à Caroline GUIBAULT pour ce qui est des deuxième et quatrième points, et aux agents désignés dans le tableau figurant ci-dessous, à l'effet de signer, au nom du président de l'Université de Tours, à défaut de délégation de signature concurrente et dans la limite de leurs attributions :

- Les actes relatifs à l'engagement juridique (devis, bons de commande et ordres de mission SIFAC), la certification du service fait, l'émission des titres de recettes ainsi que l'ordonnancement des dépenses d'un montant maximum de 25 000 euros HT pour les dépenses hors acte d'engagement signé et quel qu'en soit le montant pour les dépenses sur acte d'engagement signé ;
- Par signature électronique, les actes déposés sur les plateformes des projets européens ;
- Les relevés de caisse d'épargne et l'émission des titres de recettes pour tous les centres financiers de l'UB Recherche ;
- Les certificats et attestations à caractère reconnaissant (confirmatif).

Entités de recherche		Prénom	Nom	Centre financier
Écoles doctorales	ED	Isabelle	GUILLOUET	R4ZC
Service Général	SG	Isabelle	GUILLOUET	R4ZZ
Recherche Valorisation		Isabelle	GUILLOUET	R2
Cellule mutualisée		Isabelle	GUILLOUET	R3Z
Pôle Sciences Avec et Pour la Société	SAPS	Isabelle	GUILLOUET	R4XK

IV. Centres d'Études et de Recherche

Article 5

Délégation permanente de signature est donnée aux agents désignés dans le tableau figurant ci-dessous, à l'effet de signer, au nom du président de l'Université de Tours, à défaut de délégation de signature concurrente et dans la limite de leurs attributions :

- Les actes relatifs à l'engagement juridique (devis, bons de commande et ordres de mission SIFAC), la certification du service fait, l'émission des titres de recettes ainsi que l'ordonnancement des dépenses d'un montant maximum de 25 000 euros HT pour les dépenses hors acte d'engagement signé et quel qu'en soit le montant pour les dépenses sur acte d'engagement signé ;
- Les certificats et attestations à caractère reconnaissant (confirmatif) ;
- Les conventions de stages d'étudiants entrants réalisées dans la structure.

Entités de recherche	Prénom	Nom	Centre Financier
CEROC	Stéphane	MEO	R4WB
CERRP	Isabelle Johnny	GUILLOUET VERCOUILLIE	R4WD
CERMEL	Stéphane	MEO	R4WE

Article 6

Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Jérôme BILLOUE, en qualité du directeur du CERTEM, ainsi qu'aux directeurs des Unités de recherche GREMAN et PCM2E mentionnés à l'article 2 pour ce qui concerne les actions de leur unité respective, à l'effet de signer au nom du président de l'Université de Tours, pour la gestion des financements attribués dans le cadre du CERTEM :

- Les actes relatifs à l'engagement juridique (devis, bons de commande et ordres de mission SIFAC, la certification du service fait, l'émission des titres de recettes ainsi que l'ordonnancement des dépenses d'un montant maximum de 25 000 € HT pour les dépenses hors acte d'engagement signé et quel qu'en soit le montant pour les dépenses sur acte d'engagement signé pour le centre financier R4WA ;
- Les certificats et attestations à caractère reconnaissant (confirmatif) ;
- Les conventions de stages d'étudiants entrants réalisées dans la structure.

V. Centres d'Expertise et de Transfert Universitaire, Propriété Intellectuelle et Relations Entreprises

Article 7

Délégation permanente de signature est donnée aux agents désignés dans le tableau figurant ci-dessous, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Isabelle GUILLOUET, directrice de la Direction de la recherche et de la valorisation, à l'effet de signer, au nom du président de l'Université de Tours, à défaut de délégation de signature concurrente et dans la limite de leurs attributions :

- Les actes relatifs à l'engagement juridique (devis, bons de commande et ordres de mission SIFAC), la certification du service fait, l'émission des titres de recettes ainsi que l'ordonnancement des dépenses d'un montant maximum de 25 000 euros HT pour les dépenses hors acte d'engagement signé et quel qu'en soit le montant pour les dépenses sur acte d'engagement signé ;
- Les certificats et attestations à caractère reconnaissant (confirmatif).

Entités de recherche	Prénom	Nom	Centre financier
CETU ELMIS	Eric	BRICOUT	R4VB
CETU ETICS	Eric	BRICOUT	R4VC
CETU INNOPHYT	Eric	BRICOUT	R4VD
CETU ILIAD 3	Eric	BRICOUT	R4VE
Propriété intellectuelle	Eric	BRICOUT	R4ZV
Relations Entreprises	Eric	BRICOUT	R4ZB

VI. Plateformes

Article 8

Délégation permanente de signature est donnée aux agents désignés dans le tableau figurant ci-dessous, à l'effet de signer, au nom du président de l'Université de Tours, à défaut de délégation de signature concurrente et dans la limite de leurs attributions :

- Les actes relatifs à l'engagement juridique (devis, bons de commande et ordres de mission SIFAC), la certification du service fait, l'émission des titres de recettes ainsi que l'ordonnancement des dépenses d'un montant maximum de 25 000 euros HT pour les dépenses hors acte d'engagement signé et quel qu'en soit le montant pour les dépenses sur acte d'engagement signé ;
- Les certificats et attestations à caractère reconnaissant (confirmatif) ;
- Les conventions de stages d'étudiants entrants réalisées dans la structure.

Entités de recherche		Prénom	Nom	Centre financier
PIXANIM	PIXANIM	Isabelle	GUILLOUET	R4WG
Analyse des Systèmes Biologiques	PST ASB	Patrick Laurent	EMOND GALINEAU	R4XC X4XC
Animaleries	Animaleries	Laurent	VECELLIO	R4XD X4XD
Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire	MSH	Xavier Jean	RODIER SENIE (adjoint)	R4XG X4XG

VII. Fédérations

Article 9

Délégation permanente de signature est donnée aux agents désignés dans le tableau figurant ci-dessous, à l'effet de signer, au nom du président de l'Université de Tours, à défaut de délégation de signature concurrente et dans la limite de leurs attributions :

- Les actes relatifs à l'engagement juridique (devis, bons de commande et ordres de mission SIFAC), la certification du service fait, l'émission des titres de recettes ainsi que l'ordonnancement des dépenses d'un montant maximum de 25 000 euros HT pour les dépenses hors acte d'engagement signé et quel qu'en soit le montant pour les dépenses sur acte d'engagement signé ;
- Les certificats et attestations à caractère reconnaissant (confirmatif).

Entités de recherche		Prénom	Nom	Centre financier
Fédération des études supérieures du moyen-âge et de la renaissance	FESMAR	Sabrina	FERRARA	R4CC
Fédération des informaticiens ICVL	ICVL	Jean-Yves	ANTOINE	R4EF
Fédération neuroimagerie fonctionnelle	Neuroimagerie fonctionnelle	Marie Laurence	GOMOT TACONNAT	R4XH
Fédération Agents Infectieux, Immunités et Thérapies	FERI	Denys Nathalie	BRAND WINTER	R4XI

VIII. Presses Universitaires François Rabelais

Article 10

Délégation permanente de signature est donnée aux agents désignés dans le tableau figurant ci-dessous et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Isabelle GUILLOUET, directrice de la Direction de la recherche

et de la valorisation, à l'effet de signer, au nom du président de l'Université de Tours, à défaut de délégation de signature concurrente et dans la limite de leurs attributions :

- Les actes relatifs à l'engagement juridique (devis, bons de commande et ordres de mission SIFAC), la certification du service fait, l'émission des titres de recettes ainsi que l'ordonnancement des dépenses d'un montant maximum de 25 000 euros HT pour les dépenses hors acte d'engagement signé et quel qu'en soit le montant pour les dépenses sur acte d'engagement signé ;
- Les certificats et attestations à caractère reconnaissant (confirmatif).

Entités de recherche		Prénom	Nom	Centre financier
Presses Universitaires François Rabelais	PUFR	Isabelle Mickaël	GUILLOUET ROBERT	R4VY

IX. IUFR

Article 11

Délégation permanente de signature est donnée aux agents désignés dans le tableau figurant ci-dessous, à l'effet de signer, au nom du président de l'Université de Tours, à défaut de délégation de signature concurrente et dans la limite de leurs attributions :

- Les actes relatifs à l'engagement juridique (devis, bons de commande et ordres de mission SIFAC), la certification du service fait, l'émission des titres de recettes ainsi que l'ordonnancement des dépenses d'un montant maximum de 25 000 euros HT pour les dépenses hors acte d'engagement signé et quel qu'en soit le montant pour les dépenses sur acte d'engagement signé ;
- Les certificats et attestations à caractère reconnaissant (confirmatif).

Entités de recherche		Prénom	Nom	Centre financier
IUF arts et sciences humaines	IUF ASH	Isabelle	GUILLOUET	R4AF
IUF CESR	IUF CESR	Isabelle	GUILLOUET	R4CB
IUF Droit	IUF Droit	Isabelle	GUILLOUET	R4DG
IUF I-BRAIN	IUF I-BRAIN	Isabelle	GUILLOUET	R4MC
IUF ISCHEMIA	IUF ISCHEMIA	Isabelle	GUILLOUET	R4MJ
IUF CITERES	IUF CITERES	Isabelle	GUILLOUET	R4DH
IUF lettres et langues	IUF L&L	Isabelle	GUILLOUET	R4LEd

X. C-VALO

Article 12

Délégation permanente de signature est donnée aux agents désignés aux Articles 2, 6, 7, 8 et 9, à l'effet de signer au nom du président de l'Université de Tours, pour les actes et dans les conditions mentionnées à ces mêmes articles pour ce qui concerne la gestion des financements attribués par les instances de C-VALO, sur le centre financier R4YA.

Article 13

Délégation permanente de signature est donnée à M. Jacky Chartier, directeur de C-VaLo, à l'effet de signer, au nom du président de l'Université de Tours :

- Les courriers de demande de financement BFT Lab conformément aux décisions prises par le comité de valorisation du PUI Loire Valley Innov’;
- Les actes relatifs à l’engagement juridique (devis, bons de commande et ordres de mission SIFAC, la certification du service fait, l’émission des titres de recettes ainsi que l’ordonnancement des dépenses d’un montant maximum de 25 000 € HT pour les dépenses hors acte d’engagement signé et quel qu’en soit le montant pour les dépenses sur acte d’engagement signé pour le centre financier R4YA ;
- Les certificats et attestations à caractère reconnaissant (confirmatif).

XI. Autres entités de recherche

Article 14

Délégation permanente de signature est donnée aux agents désignés dans les tableaux figurant ci-dessous, à l’effet de signer, au nom du président de l’Université de Tours, à défaut de délégation de signature concurrente et dans la limite de leurs attributions :

- Les actes relatifs à l’engagement juridique (devis, bons de commande et ordres de mission SIFAC), la certification du service fait, l’émission des titres de recettes ainsi que l’ordonnancement des dépenses d’un montant maximum de 25 000 euros HT pour les dépenses hors acte d’engagement signé et quel qu’en soit le montant pour les dépenses sur acte d’engagement signé ;
- Les certificats et attestations à caractère reconnaissant (confirmatif).

XI.1. Comité d’éthique et expérimentation animale

Entités de recherche		Prénom	Nom	Centre financier
Comité éthique expérimentation animale	CEEA	Samuel	LEMAN	R4ML

XI.2. Fédération CaSciModOT

Entités de recherche		Prénom	Nom	Centre financier
Calcul Scientifique et Modélisation Orléans Tours	CaSciModOT	Isabelle	GUILLOUET	R4XJ

XI.3. LabEx MAbimprove

Entités de recherche		Prénom	Nom	Centre financier
LabEx MAbimprove	LabEx MAbimprove	Isabelle	GUILLOUET	R4ZE

XII.4. Pôle universitaire d’innovation

Entités de recherche	Entités porteuses de l’action	Prénom	Nom	Centre Financier
PUI Loire Valley Innov	Quelle que soit l’entité	Isabelle	GUILLOUET	R4ZP
	Quelle que soit l’entité	Pauline	TARTARIN	
	C-VALO	Jacky	CHARTIER	
	PEPITE	Angela	ALTES-MATHIEU	



	MSH	Xavier Jean	RODIER SENIE (adjoint)	
--	-----	----------------	---------------------------	--

Section IV. Conditions d'application et d'exécution de la délégation

Article 15 Subdélégation

Toute subdélégation de signature est interdite.

Article 16 Durée

La présente décision entre en vigueur le lendemain de sa transmission au Recteur d'académie. Elle est publiée au Recueil des actes administratifs de l'université de Tours.

La présente décision prend fin au plus tard soit à la fin du mandat du délégant, soit à la fin du mandat ou à la cessation des fonctions des délégataires. Dans le cas où le délégant cesse ses fonctions, pour quelque cause que ce soit, et jusqu'à la désignation de son successeur, les titulaires d'une délégation donnée par le Président de l'université restent compétents pour agir dans le cadre de cette délégation.

Article 17 Modifications

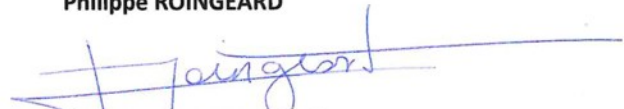
Les modifications seront insérées dans la présente décision et répertoriées en annexe de ladite décision.

Article 18 Exécution

Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 2 décembre 2024

Philippe ROINGEARD



Président de l'Université

Section V. Révisions

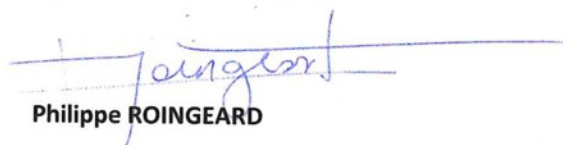
Article 19

À compter du 13 décembre 2024 :

- Le tableau produit à l'Article 9 est modifié, délégation de signature est confiée à Laurent GALINEAU, en lieu et place de Philippe ROINGEARD, pour les actes concernant la plateforme d'analyse des systèmes biologiques et dans les conditions définies à ce même article.
- Le tableau produit à l'Article 2 est modifié, délégation de signature est confiée à Pascal BASEILHAC, en qualité de directeur adjoint de l'Institut Denis Poisson pour le volet physique théorique, et à Laurent MAZET, en qualité de directeur adjoint de l'Institut Denis Poisson pour le volet mathématiques, pour les actes et dans les conditions définies à l'Article 1^{er}.

Fait à Tours, le 12 décembre 2024

Le Président de l'Université



Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine

Décision publiée sur le site internet de l'université le : 12/12/2024

Transmise au Recteur le : 12/12/2024

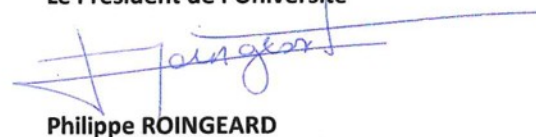
Article 20

À compter du 9 janvier 2025 :

- Le tableau produit à l'article 2 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à Mme Guylaine POULIN-VITTRANT, adjointe au sein du GREMAN, pour les actes et dans les conditions déterminés à l'article 1^{er}.
- Le tableau produit à l'article 3 est modifié, la délégation de signature confiée à M. Jérôme FORTINEAU, M. Fabien GIAVONELLI, Mme Cécile AUTRET et M. Jean-Charles LE BUNETEL pour le GREMAN est supprimée.

Fait à Tours, le 09 janvier 2025

Le Président de l'Université



Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine

Décision publiée sur le site internet de l'université le : 09/01/2025

Transmise au Recteur le : 09/01/2025

Article 21

À compter de la signature de la présente décision, le tableau produit à l'article 2 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à M. Philippe GATAULT, directeur adjoint de l'Unité ISCHEMIA en lieu et place de M. Denis ANGOULVANT pour les actes et dans les conditions mentionnés à l'article 1^{er}.

A compter de la signature de la présente décision, Mme Brigitte GEFFRAY (PAVEA et Qualipsy) est retirée du tableau produit à l'article 3 en conséquence de son départ à la retraite.

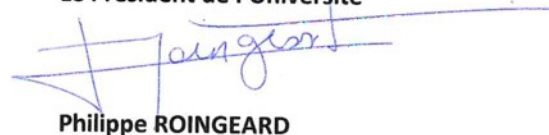
A compter de la signature de la présente décision, le tableau produit à l'article 4 est modifié, Mme Stéphanie RIOU ayant changé de nom pour Mme Stéphanie CHICAN.

A compter de la signature de la présente décision, les tableaux produits aux articles 9 et 16, XII.4 sont modifiés, délégation permanente de signature est confiée à M. Jean SENIER, en qualité d'adjoint de la MSH, pour les actes et dans les conditions mentionnés aux articles 9 et 16.

A compter de la signature de la présente décision, le tableau produit à l'article 13 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à M. Laurent GALINEAU, pour l'entité porteuse PST ASB, en lieu et place de M. Philippe ROINGEARD pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article.

Fait à Tours, le 28 janvier 2025

Le Président de l'Université



Philippe ROINGEARD

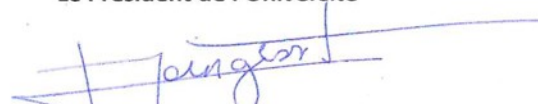
Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 28/01/2025 Transmise au Recteur le : 28/01/2025
---	--

Article 22

À compter de la signature de la présente décision, le tableau produit à l'article 9 est modifié, la délégation de signature confiée à M. Samuel LEMAN pour les Animaleries est abrogée.

Fait à Tours, le 07 mars 2025

Le Président de l'Université



Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 07/03/2025 Transmise au Recteur le : 07/03/2025
---	---

Article 23

À compter du 24 mars 2025 :

- Le tableau produit à l'article 2 est modifié, délégation permanente de signature est confiée aux directeurs, co-directeurs et directeurs adjoints nommément désignés bénéficiant de la délégation de signature mentionnée à l'article 1^{er} pour les centres financiers listés à l'article 2 ;
- Le tableau produit à l'article 3 est modifié, délégation permanente de signature est retirée pour PAVeA, BIOMED et QualiPsy ;
- L'article 4 est supprimé, les articles suivants sont renumérotés en conséquence de cette suppression ;
- Le nouvel article 4, ancien article 5, est modifié, délégation permanente de signature est confiée à Mme Caroline GUILBAULT en remplacement de M. Arnaud DESNEUX ;
- Le nouvel article 5, ancien article 6, est modifié, délégation permanente de signature est confiée aux agents désignés dans le tableau de l'article 5 pour les conventions de stage d'étudiants entrant réalisés dans la structure ;
- Le nouvel article 6, ancien article 7, est modifié, délégation permanente de signature est confiée aux agents désignés dans le tableau de l'article 6 pour les conventions de stage d'étudiants entrant réalisés dans la structure ;
- Le nouvel article 8, ancien article 9, est modifié, délégation permanente de signature est confiée aux agents désignés dans le tableau de l'article 9 pour les conventions de stage d'étudiants entrant réalisés dans la structure ;
- Le nouvel article 12, ancien article 13 est supprimé, les articles suivants sont renumérotés en conséquence de cette suppression.

Fait à Tours, le 24 mars 2025

Le Président de l'Université



Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine

Décision publiée sur le site internet de l'université le : 24/03/2025

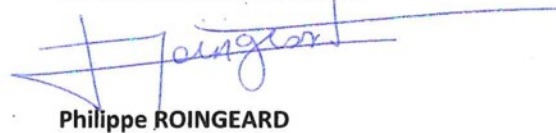
Transmise au Recteur le : 24/03/2025

Article 24

A compter du 14 avril 2025, le tableau produit à l'Article 2 est modifié, délégation de signature est confiée à Mme Catherine BROS, en lieu et place de M. Daniel MIRZA, pour les actes et dans les conditions définies à l'Article 1^{er}.

Fait à Tours, le 14 avril 2025

Le Président de l'Université



Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 14/04/2025. Transmise au Recteur le : 14/04/2025
---	---